



<i>Objet:</i>	Pandémie du COVID-19 (Sars-CoV-2)
<i>Destinataires:</i>	SRTS, CP/CT, laboratoires
<i>Copie à:</i>	Dre Barbara Schärer, OFSP
<i>Type de décision:</i>	Marche à suivre au moment du groupage de contrôle / Medical CheckUp et du prélèvement sur les donneuses et donneurs suisses de cellules souches du sang
<i>Applicable:</i>	Immédiatement
<i>Période transitoire:</i>	Aucune
<i>Auteur:</i>	CMO SBSC / Transfusion CRS Suisse

<i>Valide jusqu'à:</i>	Levée de la décision
------------------------	----------------------

Cette Décision Prescriptions SBSC n° 02_2022 remplace avec effet immédiat la Décision Prescriptions SBSC n° 01_2022.

Situation actuelle: La vague pandémique du COVID-19 nécessite des mesures pour protéger les donneuses et donneurs, les patientes et patients et le personnel médical et soignant

Vous trouverez sur les sites suivants des informations constamment mises à jour sur l'épidémie mondiale et des recommandations quant aux mesures à prendre:

WMDA: [COVID-19 infection and risk exposure](#)

OFSP: [Coronavirus](#)

OFSP: [Documents pour les professionnels de la santé](#)

Update Europe: [ECDC: https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea](https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea) (Updates EU)

Update monde: <https://www.ecdc.europa.eu/en/geographical-distribution-2019-ncov-cases>

Update OMS: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>



Les mesures suivantes s'appliquant au moment du CT/VT, du Medical CheckUp et du prélèvement sont valables avec effet immédiat. Ces mesures s'appuient entre autres sur les recommandations de l'OFSP et des services des médecins cantonaux, les WMDA Recommendations et les ECDC Risk Assessments.

Définitions

Définition d'une personne malade / infectée:

Personne présentant les symptômes d'une infection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, essoufflement) avec ou sans fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires et/ou perte soudaine de l'odorat et/ou du goût, qu'elle ait été testée ou non au Sars-CoV-2. Le fait qu'une personne soit asymptomatique n'exclut pas la possibilité qu'elle soit infectée.

Définition d'un «donneur symptomatique»:

Personne ayant présenté des symptômes respiratoires, avec ou sans fièvre, et/ou une perte soudaine de l'odorat et/ou du goût au cours des 5 derniers jours.

Il existe trois variantes: Non testé/e, test négatif, test positif

Définition d'un «contact étroit»:

Se tenir à proximité (moins de 1,5 mètre) d'une personne malade / infectée pendant plus de 15 minutes **sans protection**, c'est-à-dire sans masque d'hygiène pour tous ou barrière physique comme une paroi en plastique.

- Les personnes infectées par le Sars-CoV-2 peuvent être contagieuses 48 heures déjà avant l'apparition des symptômes
- Vivre en ménage commun avec une personne malade / infectée s'apparente à un «contact étroit»

Contact lors du CT/MC:

Selon la réglementation des services des médecins cantonaux, un contact ayant lieu dans le strict respect du plan de protection n'est pas considéré comme contact à risque et aucune mesure de quarantaine ne s'impose alors en général. Le plan de protection prévoit l'observation de la distance prescrite, le port du masque, les mesures d'hygiène ainsi que, le cas échéant, des barrières physiques supplémentaires comme des parois en plastique.

Les SRTS et les centres de prélèvement appliquent les plans de protection appropriés.

De manière générale, tout le monde peut être entré en contact avec une personne infectée. C'est pourquoi chacun/chacune doit se comporter de manière à ne pas transmettre le virus à autrui.

Les donneuses et donneurs **vaccinés** sont en principe soumis aux mêmes délais de suspension que les personnes non vaccinées.

Test Sars-CoV-2:

- Au moment du **CT/VT**, on ne procède généralement à **aucun** test Sars-CoV-2.
- Au moment du **Medical CheckUp**, le test Sars-CoV-2 est **toujours réalisé**, et ce sous cette forme:
 - Test PCR : Frottis naso-pharyngé (bâtonnet de prélèvement) ou échantillon de salive ; et dépistage d'anticorps (tests sérologiques)



Cryoconservation à titre de mesure de précaution

En fonction de la phase pandémique, il peut être recommandé aux centres de transplantation suisses et étrangers de prévoir la cryoconservation des produits et de n'entamer le conditionnement qu'après réception de ceux-ci.

Marche à suivre

Au moment du CT/VT	
Au moment du CT/VT, aucun test Sars-CoV-2 n'est réalisé	
<p>Lorsque le Donor Center SBSC ou le SRTS téléphone aux donneuses et donneurs pour fixer une date de CT, il faut veiller à bien expliquer aux donneuses et donneurs que, s'ils tombent malades - présentent des symptômes - avant le rendez-vous, ils ne doivent en aucun cas se rendre au SRTS mais l'appeler par téléphone pour l'informer de leur état.</p> <p>Attention: Certains symptômes persistent longtemps sans que l'intéressé ne soit contagieux. Tel est notamment le cas de la perte de l'odorat ou du goût. Alors, l'évaluation de l'aptitude au don se fait selon le DOK 268 Donor Eligibility Criteria-Blood Stem Cell Donation F. Après une infection, il arrive que le test PCR reste positif pendant plusieurs semaines. Cela ne signifie pas pour autant que le sujet est forcément contagieux car le test PCR est si sensible qu'il parvient à détecter les composants viraux/restes d'acide nucléique incapables de se reproduire. En cas de résultats positifs répétés, la marche à suivre avec ces donneurs doit être discutée avec SBSC.</p>	
A. Donneuse, donneur symptomatique	
Cas de figure	Marche à suivre
<ul style="list-style-type: none">Donneur testé, test positif	<ul style="list-style-type: none">CIT de 5 jours après rétablissement complet (totalement asymptomatique)
<ul style="list-style-type: none">Donneur testé, test négatif	<ul style="list-style-type: none">Accepter si symptômes décroissants
<ul style="list-style-type: none">Donneur non testé	<ul style="list-style-type: none">CIT de 24 heures après rétablissement complet
B. Donneuse, donneur asymptomatique	
<p>En cas d'exposition possible due à un contact étroit avec une personne dont l'infection au COVID-19 est confirmée, les donneuses et donneurs asymptomatiques sont contre-indiqués pour une durée de 10 jours après le dernier contact. La durée peut être réduite à 7 jours si le donneur ou la donneuse présente un test SRAS-CoV-2 actuel négatif (test PCR ou test rapide antigénique).</p> <p>Autrement, les donneurs asymptomatiques sont acceptés au CT, même s'ils ont été en contact avec une personne symptomatique non testée.</p> <p>Les délais de suspension et les mesures de protection sont à déterminer par le médecin responsable, conformément aux mesures de protection en vigueur dans le SRTS.</p>	



Au moment du Medical CheckUp

Lors du Medical CheckUp, on applique les mêmes délais de CIT que lors du CT/VT, bien que ceux-ci puissent être raccourcis en cas de WorkUp urgent. La décision revient au médecin concerné.

Au moment du Medical CheckUp, le test Sars-CoV-2 est toujours réalisé:

- PCR au moyen d'un frottis naso-pharyngé (bâtonnet de prélèvement) ou échantillon de salive **et**
- dépistage d'anticorps

Si le test est positif:

- CIT de 7 jours après disparition des symptômes ou – chez les donneurs asymptomatiques – dès la date du test
- Répéter le test Sars-CoV-2 après la fin du délai de CIT

La décision sur la marche à suivre dépend du résultat du test et de l'état du donneur:

- si le donneur est rétabli et que le test est négatif → ok pour le prélèvement
- si la situation est ambiguë (p. ex. test PCR encore pos., symptômes persistants), il faut consulter SBSC

Important: Lors du **Medical CheckUp**, toutes les donneuses et tous les donneurs se voient enjoindre de respecter les points suivants jusqu'au moment du prélèvement:

- Eviter les contacts autant que possible
- Prévenir immédiatement le centre de prélèvement de tout changement de son état de santé
- Prendre immédiatement contact avec le centre de prélèvement en cas de contact étroit avec une personne infectée par le Covid

Avant le début de la mobilisation

Il est conseillé aux centres de prélèvement de s'enquérir par téléphone auprès du donneur de son état de santé actuel la veille du début de l'administration des facteurs de croissance, respectivement le jour avant le début du conditionnement (selon ce qui est le plus tôt) afin d'éviter tout risque inutile pour le donneur ou le patient.

Cas de figure	Marche à suivre
<ul style="list-style-type: none">• Le donneur présente ou a présenté, depuis le Medical CheckUp, des symptômes susceptibles d'être liés à une infection au Sars-CoV-2• Le donneur a ou a eu, depuis le Medical CheckUp, un contact étroit avec une personne infectée par le Covid	<ul style="list-style-type: none">• Le CP discute de la situation, de la marche à suivre et du test avec SBSC (puis SBSC avec le centre de transplantation) ; voir plus bas
<ul style="list-style-type: none">• En cas d'infection confirmée, la marche à suivre est déterminée en concertation avec le centre de transplantation ; les aspects de protection du donneur (p. ex. infection asymptomatique versus infection grave) et du patient (p. ex. cryoconservation versus aucune) doivent être pris en compte. Les aspects épidémiologiques doivent également être pris en compte dans les décisions (isolement du donneur). Le risque de transmission de COVID-19 au patient n'est pas au premier plan, car selon l'état actuel des connaissances (au moment de la présente décision), le COVID-19 n'est pas transmissible par le sang ou les cellules souches du sang	



Si le conditionnement du patient n'a pas encore débuté, le WorkUp sera repoussé d'entente avec SBSC. Le délai de suspension est de sept jours jusqu'au début de l'administration de G-CSF ou jusqu'au prélèvement de moelle osseuse. Les sept jours sont décomptés à partir de la disparition des symptômes ou, pour les cas asymptomatiques, dès la date du test. Le nouveau test PCR doit être négatif ou afficher une valeur Ct > 30.

Si le conditionnement du patient a déjà débuté, le centre de prélèvement procède, en collaboration avec SBSC et le centre de transplantation à une évaluation des risques et prend la décision concernant la suite de la procédure en tenant compte de la protection du donneur. Si nécessaire et si le temps le permet, la KAT est consultée en urgence.

S'il est décidé de procéder au prélèvement alors que le test PCR du donneur est (encore) positif, le centre de transplantation doit confirmer par écrit qu'il acceptera le produit, même si le donneur présente encore un test PCR positif au moment du prélèvement.

Au moment du prélèvement

- Lorsqu'un centre de transplantation étranger exige le test Sars-CoV-2 lors du prélèvement, celui-ci est réalisé
- Après un report pour cause de donneur positif au COVID-19, un test PCR est effectué au moment du prélèvement, avec mesure de la valeur Ct, à moins que cette personne n'ait été testée négative au préalable. La raison de ce test est la documentation, car en règle générale, le centre de transplantation veut savoir si le donneur était encore positif ou non au moment du prélèvement et quelle était la valeur Ct. Le prélèvement est effectué indépendamment du résultat de ce test dans tous les cas, le résultat de la PCR n'étant de toute façon connu qu'après le prélèvement.

Après le prélèvement

- La donneuse, le donneur est prié de prendre immédiatement contact avec le centre de prélèvement si des symptômes / troubles apparaissent après le prélèvement
- Sept à dix jours après le prélèvement, le centre de prélèvement doit s'enquérir auprès du donneur de son état de santé

Délais de suspension après une vaccination contre le SARS-CoV2; délai d'attente pour la vaccination après le prélèvement

Les délais ci-après s'appliquent à toutes les vaccinations effectuées, qu'il s'agisse d'une 1^{ère}, d'une 2^{ème} ou d'une 3^{ème} vaccination/booster.

A Délais de suspension avant le CT/MC (tous les vaccins)

Le délai de suspension est de 48 heures après la vaccination sous réserve de réaction vaccinale. Les donneuses, donneurs symptomatiques sont suspendus jusqu'à la disparition de la réaction.



B Délais de suspension avant la mobilisation/le prélèvement

PBSC (admin. G-CSF)	Prélèvement de moelle osseuse	DLI (aphérèse)
Vaccins à ARNm		
7-14 jours	7-14 jours	7-14 jours
Le délai minimum de suspension est de 7 jours ; un délai de 14 jours est recommandé si la planification du prélèvement le permet.		
Vaccins à vecteur d'Adénovirus		
28 jours	28 jours	28 jours
C Après le prélèvement : Délais recommandés entre le prélèvement et la vaccination contre le SARS-CoV2		
PBSC	Prélèvement de moelle osseuse	DLI (aphérèse)
Vaccins à ARNm		
7 jours	7 jours	7 jours
Vaccins à vecteur d'Adénovirus		
28 jours	28 jours	28 jours
Les délais indiqués entre le prélèvement et la vaccination constituent des recommandations découlant d'interactions immunologiques (théoriques) et doivent permettre de catégoriser d'éventuelles réactions.		

Berne, le 09.06.2022, gni

Approuvé:

Dr Grazia Nicoloso de Faveri
Directrice médicale
Division SBSC